



PETITES ANNONCES AOÛT 2024

www.pays-lafrançaisain-entransition.org
contact@pays-lafrançaisain-entransition.org

Cette édition des Petites Annonces de Pays Lafrançaisain en Transition est presque exclusivement consacrée à la commune.

Elle est devenue le centre de toutes les attentions et réflexions.

Elle semble être le seul lieu à même de reconstituer un lien de proximité et d'actions, de provoquer un sentiment d'inclusion et de bien-vivre ensemble .

Les rencontres :

9ème FESTI'BIO, le 3 AOÛT à partir de 9 heures autour de l'église de Lafrançaise
Le thème de l'édition est : Tiers-Lieux et Éco-village, une autre façon de vivre ensemble.

Tous les documents sont à la Une du site www.pays-lafrançaisain-entransition.org :

- L'affiche,
- le flyer avec le programme, les activités, les animations et les débats,
- Les listes des participants : les éco-lieux, les tiers-lieux, les producteurs du marché paysan, les restaurateurs, les associations et collectifs, les artisans et commerçants et les participants de l'espace de mutualisation !

Les rencontres nationales du réseau Actions Communes des listes et des communes participatives.

Thèmes des ateliers et conférences des journées à Vaour (81) du 22 au 25 Août :

- **“La Mairie est à vous” en 2026** : pourquoi et comment lancer une liste participative ? Comment co-construire un programme avec les habitantes et habitants ? Comment désigner sa tête de liste ? Quels outils pour mobiliser efficacement, notamment au travers du tirage au sort et du porte-à-porte ?
- **Retour d'expérience des communes participatives en mandat depuis 2020** : Quel bilan après 4 ans au pouvoir ? Qu'est-ce qui fonctionne en démocratie directe ? Quelles sont les limites ? Quels exemples concrets de décisions avec les habitantes et les habitants ?
- **Politiques publiques transformatrices** : alimentation, eau, énergie, logement, féminisation de la politique ... Que peut-on transformer concrètement dans nos territoires avec la démocratie directe ?
- **Municipalisme et pouvoir habitant** : Comment ancrer les pratiques dans les théories de démocratie directe communaliste ? Comment soutenir l'organisation d'un pouvoir habitant dans les territoires au-delà des élections ? Comment créer un mouvement au-delà des institutions ? Les communes participatives: des villes refuges et sanctuaires comme remparts aux régressions et viviers d'alternatives ? Quelle marge de manœuvre des communes face à l'État ?
- **Soin et prévention des oppressions**, afin de permettre aux collectifs d'incarner dans leurs pratiques les valeurs d'égalité et d'inclusion qu'ils portent.

Le lien pour s'inscrire : <https://www.frequencecommune.fr/>



Pour réfléchir :

Alain Daziron, animateur des Journées de Larrazet, nous envoie 3 documents pour lancer le débat sur :

- l'invention permanente de la Commune,
- la différence entre journal communal et journal municipal,
- les mots-clés : le politique, la citoyenneté et le civique.

Les textes sont disponibles en annexe et en fichiers joints

Les Formations :

La formations MOOC des Colibris : S'engager collectivement sur son territoire :

<https://colibris-lemouvement.org/mooc-revolutions-locales/?REvolutionsLocales>

avec au programme 6 modules :

Module 2 - Crise globale, impact local

Crise économique, crise démocratique, casse des services publics, effondrement de la biodiversité et changement climatique... Comment ces différentes crises qui nous touchent sont interconnectées ? Comment modèlent elles nos vies et nos territoires ? C'est ce que nous allons découvrir avec de nombreux experts tels que Bernard Friot, économiste, ou encore Sophie Szopa, chercheuse du GIEC.

Module 3 - De nouveaux imaginaires pour nos territoires

Et si, justement, les territoires étaient les lieux privilégiés pour inventer une réponse aux crises qui nous touchent, pour imaginer une utopie concrète, un autre mode de vie plus respectueux de l'humain et du non-humain ?

Module 4 - Boîte à outils "Comprendre son territoire"

On l'a compris, des crises nous frappent et le territoire serait un lieu pour recréer de l'utopie concrète. Mais ce territoire, comment le comprendre, comment l'analyser ?

Module 5 - Coopérer avec toutes et tous sur le territoire

Tu connais ton territoire, certes.

Maintenant, découvrons quels en sont les acteurs et les actrices.

Pour mieux travailler ensemble, il faut se connaître : apprendre les enjeux, les freins, les leviers, les problématiques et les forces de chacun·e.

Module 6 - Comment s'organiser et se mobiliser pour son territoire

Je connais bien la gravité de la situation. Je sais aussi que le territoire est un lieu privilégié de l'action. Je sais l'analyser et j'en connais les acteur·ices. Mais maintenant, comment les mettre en mouvement ? Avec quelle stratégie ?

- Et jusqu'à fin Août, l'Embusc'ail, ça continue !

De la musique, des spectacles, du ciné en plein air et plus encore

Depuis le 21 Juin et jusqu'au 30 Août

le programme est à consulter et/ou télécharger sur le site de P.L.enT.

<http://www.pays-lafrancaisain-entransition.org/2023/08/19/embuscail-organise-par-culture-et-cultures/>

Annexes en pages suivantes

Journal communal et Journal municipal

Celui qui observe d'un regard trop rapide un journal municipal (comme le Tintamarre de Sérignac) et un journal communal (comme le Trait d'Union de Larrazet) peut y percevoir bien des similitudes.

En réalité leur démarche et leur finalité sont d'une nature très différentes pour ne pas dire totalement inverses.

Le Tintamarre (même s'il est loin d'un magazine municipal en papier glacé et pur objet de communication comme celui de Montauban) veille à colorer ou habiller l'information municipale de l'arrière plan de la vie du village. Le Trait d'Union qui plonge et fait émerger l'univers communal dans toute sa pluralité intègre les informations municipales (la municipalité est un rédacteur collectif au même titre que les habitants qui rédigent un article).

Dans le 1^o cas c'est la logique municipale qui commande, dans le second c'est la logique culturelle (et pédagogique) qui est motrice. Expression de deux fonctions distinctes et qu'il importe de baliser. Le Tintamarre porte et habite l'identité politique, le Trait d'Union produit l'identité culturelle c'est à dire l'identité communale (« sans le Trait d'Union, l'identité de Larrazet n'existe pas » Félix Castan).

De manière concrète - et cela peut passer sous les radars car la France a un ADN du tout politique et celui de l'unitarisme millénaire - une secrétaire de mairie peut parfaitement- depuis et sans sortir de son bureau - confectionner un bulletin municipal.

Le Trait d'Union nécessite une immersion totale dans le tissu communal. Tout s'élabore et se négocie en permanence avec les habitants (le jeu de l'écriture, de l'abonnement de la main à la main qui suppose - et ce n'est pas rien - de rentrer dans les maisons, celui de l'écoute et du partage).

Le grand combat et le mérite du Trait d'Union - expérience probablement unique en France - est d'avoir conquis - en actes et pas seulement en paroles - l'autonomie du champ communal. De sorte que la mairie occupe toute sa place mais rien que sa place. Sans quoi le piège délétère et mortel de la confusion des pouvoirs et la tentation hégémonique - et souvent inconsciente - des municipalités étouffe la créativité et la démocratie communales.

L'onction quasiment religieuse du suffrage universel enferme la municipalité dans sa verticalité et sa volonté « de tout régenter » comme disait Félix Castan. A mon sens, même si la personnalité des hommes n'est jamais indifférente, c'est une question de logiques spécifiques et non de personnes. Et c'est une illusion et une impasse de croire que l'on peut courir deux lièvres à la fois et de s'affranchir de cette loi qui vous rattrape toujours.

Il est heureux qu'à Larrazet - et ce ne fut pas toujours un long fleuve tranquille ponctué notamment par le procès contre le Trait d'Union en 1978 - les municipalités ont toujours joué le jeu . Elles en furent les premières gagnantes - pour éviter de s'enfermer dans leur forteresse - tout autant que la vie communale.

Le Trait d'Union est le régulateur de la mécanique des pouvoirs et des fonctions. Un acte libérateur de la pluralité et de l'identité. De par sa « **neutralité de caractère pédagogique** » chère à Félix Castan, il active les dialectiques qui assurent l'équilibre des fonctions et la bonne respiration de la vie communale.

On doit avoir à l'esprit que le Trait d'Union relève de **l'animation culturelle** (autrement dit qu'il s'adresse quasi exclusivement au village) alors que les Journées de Larrazet relèvent de **l'action culturelle** (et s'adressent par la-même au grand large, à toute la société).

Mais pour ajouter à la nuance des couleurs, il y a l'empreinte de l'animation culturelle dans la marque de fabrique des Journées et cela les rend inimitables. Ce qui avait fait dire à Daniel Jeandupeux (ex capitaine puis entraîneur de l'équipe de Suisse) lors des Journées sur le football en 2017 « vous avez abordé le sujet par en haut, par en-bas, par les côtés, je n'avais jamais vu cela ». Sans parler de l'agora et de l'esprit de famille - dont les repas - qui berce l'atmosphère des journées.

Comme - et c'est ce qui le rend plus délié qu'un habituel bulletin municipal - il y a une certaine respiration sensitive dans le Tintamarre de Sérignac

Alain DAZIRON
30.12.2022

Note factuelle mais qui en dit long : le tintamarre (le vrai) était le produit du tambourinaire (crieur public) appointé par la municipalité. L'histoire ne ment jamais.

Le Manifeste de Larrazet

OU L'INVENTION PERMANENTE DE LA COMMUNE

Ré-inventer la commune

Le postulat de départ est simple : la commune n'est pas une entité à la disposition des politiques. Elle est irremplaçable et même si elle changeait de dénomination pour s'appeler « quartier, faubourg, hameau... » aucune politique territoriale ne serait viable en niant l'identité communale.

En revanche, chaque commune a la responsabilité de se réinventer selon l'expression d'Alain DAZIRON. En effet, il ne s'agit pas seulement de s'adapter économiquement mais bien d'imaginer des instruments de convergence pour créer une force de cohésion nécessaire au fonctionnement de toute communauté humaine en perpétuel mouvement.

Les piliers de la réinvention à Larrazet

Créé en 1975, le journal Le Trait d'Union est un grand atelier d'écriture communal, soutenu par la mairie. Il est selon les termes d'Alain DAZIRON « le premier pilier du travail de réinvention de la commune ».

Les journées annuelles de Larrazet, dont la première édition remonte à 1983, forment le deuxième pilier de cette construction culturelle unique.

A travers un thème de réflexion qui peut être reconduit pendant plusieurs années, chercheurs/spécialistes et citoyens/grand public se rencontrent pendant deux jours.

Les journées annuelles de Larrazet sont la démonstration répétée que l'excellence intellectuelle n'appartient pas à quelques petits cénacles, mais à tout le monde.

• Organisation

Les journées se déroulent au mois de novembre. La maison de la culture décide elle-même du choix et du contenu des journées, ce qui est une grande conquête, et envoie les invitations à des personnalités savantes sur le sujet. De ce point de vue, les journées de Larrazet sont l'antithèse du journal. Les Larrazettois sont conviés à suivre les conférences et à participer aux débats au même titre que toutes les personnes qui se rendent à Larrazet pendant ces deux jours.

L'association de la Maison de la culture organise également toute la logistique (déplacements et hébergements des intervenants, repas, sonorisation, affiches...) des journées de Larrazet qui attirent en moyenne un public de trois à cinq cents personnes.

Le manifeste de Larrazet par Alain DAZIRON

Le Forum des Identités communales

C'est dans le cadre du Carrefour d'Occitanie que le Forum des Identités communales a vu le jour en juillet 1978 à Montauban à l'initiative de Félix CASTAN qui résume ainsi, deux ans plus tard, le point de départ.

« Nous avons convoqué une assemblée informelle des animateurs locaux : près de 50 jeunes répondirent à l'appel. Ce ne fut qu'un contact, sans fièvre doctrinaire. Ces jeunes, pour la première fois, parlaient entre eux. Et l'on entendit une autre parole. La voix spontanée et inquiète de ceux qui avaient tenté de se réaliser eux-mêmes, avec leurs copains les plus proches. Une voix qui ne décolle pas du sol et ne s'égare dans aucun verbiage stéréotypé.

Leurs initiatives étaient parties des endroits les plus divers : foyers de jeunes, foyers ruraux, municipalités, écoles, groupes d'âge, etc. On y touchait du doigt la véritable origine de l'animation, qui ne descend pas du ciel, mais monte d'en-bas.

Les théories de l'animation et de l'action culturelle, sont en général, plaquées sur le réel de la vie collective. C'est le bulldozer de l'action culturelle qui passe et écrase la personnalité des identités des villages. Il s'agit maintenant de renverser le point de vue, et de tout reprendre dans la pluralité »¹.

« L'identité c'est l'incomparable »

Nous avons mis en évidence dès le début qu'il n'y a pas au monde deux communes identiques pas plus qu'il n'y a deux individus qui se ressemblent « L'identité c'est l'incomparable ».

Dès lors la vie culturelle doit épouser la personnalité de sa commune et trouver les leviers, les réponses, les formes, les critères pour faire émerger son identité.

Le forum a établi une typologie des niveaux qui suppose des modalités d'action différentes compte tenu de leur échelle et de leur fonction : villages-Villes-capitales.

De fil en aiguille, nous avons convenu que la commune était un support, une société complète à portée de main mais que c'était

l'intervention des hommes qui était décisive « On doit se demander par quels procédés faire apparaître l'identité.

L'identité n'est pas un acquis, on ne peut en parler comme si c'était des fossiles, des ammonites. C'est quelque chose que nous fabriquons, c'est du vivant. De quels actes est capable un groupe humain, en fonction de quoi et pourquoi. C'est cela qui définit l'identité. »

« Quelle que soit sa taille la commune est première »

L'actualité de notre réflexion : Comment se réinventent les villes et les villages du monde

L'immense mérite des 36 000 communes de France est « qu'elles descendent au plus finement de la société » comme l'a dit Henri MENDRAS. 36 000 foyers de proximité, d'implication, de créativité. Elles sont la première structure sociale à portée de main dans lesquelles s'inscrivent nos vies à l'heure où d'aucuns s'époumonent à chercher des lieux introuvables de « démocratie participative ».

• L'intercommunalité n'est qu'un outil

Si l'on peut mutualiser opportunément les équipements collectifs et la gestion du bien commun (eau, voirie, patrimoine, numérique, petite enfance, etc) ... la commune ne saurait être une section et un faire valoir de l'intercommunalité.

Ne perdons jamais de vue que la commune - quelle que soit sa taille - est première. C'est une structure sociale, une identité collective alors que la communauté de communes n'est rien d'autre qu'un outil, une coopérative de communes à son service, et qui est en fait, sa seule raison d'être. La décision doit toujours rester au plus près du terrain, au plus près des habitants. Là où affleure la vie et se noue le lien, le sensible, le partage, les contradictions et les conflits, l'incarné.

S'il existe une taille critique pour construire une piscine ou un gymnase, il n'y en a aucune lorsqu'il s'agit du désir, de la créativité et de l'action des hommes.

L'actuelle fuite en avant parée de suffisance surplombante et

gestionnaire ne doit pas détourner notre regard sur ce qui est fondamental et engage l'avenir : comment ouvrir les voies et forger les clés de l'invention de l'identité nouvelle des villages et des villes d'aujourd'hui.



On suggère parfois que l'interconnaissance se tarit et que le lien social se dissout alors qu'ils ne font que se transformer. J P Lebrun nous met sur la bonne voie de l'invention de l'identité des villes et villages de la planète « ce monde qui n'arrive plus à faire lien social - ou alors faudrait-il dire qui n'arrive pas encore à se re-faire autrement qu'hier lien social ». C'est l'actualité de nos réflexions et de nos échanges qui sont bien loin d'être défrichés et épuisés.

Si chaque ville ou village du monde à sa personnalité (donc des éléments d'identité, de spécificités, une appartenance), il est essentiel de dire que l'identité ne doit rien à une introuvable essence de la commune mais au seul fait que les hommes ont travaillé chaque lieu de la terre depuis des siècles et laissé obligatoirement une empreinte, une conscience qui est leur héritage commun et singulier.

« C'est l'homme qui marque le lieu plus que le lieu ne marque l'homme. »

C'est pourquoi si la défense des libertés communales et municipales est aujourd'hui primordiale, la question n'est pas tant de préserver ou de défendre l'identité communale que d'écrire son avenir. « L'identité ce n'est pas recevoir, c'est donner ».

Il ne s'agit donc en rien d'accorder un quelconque chèque en blanc à l'entité communale (qui ne fait pas tout) mais bien à son ancrage dans le réel qui lui donne une capacité incomparable à mettre sur orbite l'identité en marche dans le droit fil de l'énoncé lumineux de Félix Castan « l'identité culturelle s'élabore à mi chemin du tout abstrait et du tout enraciné ».

Il n'est pas inutile de rendre plus explicite cette formule - sans en trahir ni la source, ni le sens - qui nous semble bien plus claire et pertinente que l'indéterminé « agir local, penser global » à qui l'on peut faire dire ce que l'on veut.

Le « tout abstrait » désigne, à n'en pas douter, l'esprit et la pensée des hommes.

Le « tout enraciné » rappelle que l'on touche toujours le sol quelque part : « tout le monde est inscrit sur la liste électorale d'une commune » rappelle judicieusement Félix CASTAN. L'ancrage communal garantit de ne pas ruser avec la réalité comme y incline trop souvent l'idéologie et la notion évanescence de territoire que l'on peut tordre et contourner à sa guise en fonction des opportunités.

L'interaction de deux pôles génère l'identité culturelle qui est le produit de l'intervention des hommes. Elle s'appuie et s'empare de la mémoire, du contexte, de toutes les données d'un lieu et déploie son identité en marche. Équation lumineuse qui donne la clé et l'horizon de toute action culturelle digne de ce nom.

¹ Toutes les citations entre guillemets sont de Félix CASTAN. Elles contiennent des principes d'action qui nous inspirent chaque jour pour enrichir et prolonger l'optique des identités communales dont il est le concepteur pionnier.

INFORMATIONS

Les journées de Larrazet

Les Journées de Larrazet abordent chaque année un sujet nouveau d'histoire de culture ou de société. Les 25 et 26 novembre 2017, pour la 35^e édition, le sujet sera « **P'histoire et l'actualité du football** ».

La publication des actes sur « la Gaule romaine n'est pas exclue mais cela suppose un effort qui est quelque peu au dessus des forces et des moyens d'une petite association. Toutes les bonnes volontés qui pourraient nous aider pour ce projet seront les bienvenues.

Site internet de la Maison de la Culture

Depuis la mi octobre, le tout nouveau site de la maison de la Culture réalisé par Béatrice SIMPLE LELLE (BSL Print) est en ligne.

Il constitue une banque de données ludique et conviviale pour partager et suivre nos activités. Il sera actualisé au fil du temps.

Pour y accéder : www.maisondelaculture-larrazet.fr

Nos Publications

Vous trouverez à l'accueil toutes nos publications et DVD. Une nouveauté avec le tout dernier DVD contenant 3 films sur le village contemporain. Chaque publication et DVD sont en vente au prix de 20 Euros (voir la liste complète sur le site internet).

Renseignement :

Maison de la Culture 82500 LARRAZET

Tél. 06 82 49 12 04 - Email : adaziron@wanadoo.fr

Politique, Civique

Redire ce qu'on a dit cent fois, parce que les nouveaux venus au comité de quartier le demandent (certains) et d'autres ailleurs (qui seront obligés de lire notre bulletin, tant mieux). Parce que ça n'a pas toujours été bien dit, la preuve ça n'a pas été bien entendu. Et nous le ré-expliquer à nous-mêmes. Parce que, parfois, me semble qu'on est bizarre, à Arnaud Ben. Comment se fait-il que personne ne voit les choses comme nous ? Rappelez-vous les dernières élections municipales : que ce soit les journalistes ou les extrêmes ou les alternatifs (verts, Motivé-e-s, ...), que ce soit les journalistes ou les intellectuels locaux ou nationaux, célèbres ou obscurs, personne nulle part n'a semblé savoir ce qu'était le civique, comme nous l'entendons ici, alors que tout le monde parlait de cette fameuse « démocratie participative » dont nous trouvions le concept bien flou. Et le reste à l'avenant. Tout ce qui leur semblait clair me semblait confus, et vice-versa. Sommes-nous idiots ou pionniers, voilà la question.

Politique : politicienne, partisane, partidaire ?

Quand on dit « politique politicienne », il me semble qu'on veut parler, péjorativement, des mauvais côtés du métier politique : recherche des places, intérêt personnel ou de parti mis au dessus de l'intérêt général, et sordides tractations subséquentes. Ce qu'en occitan (ou francitan) on appelle « politicaille, politicaillerie ». Mais toute politique a, forcément, son côté « politicien ». Politique « partisane » exprime clairement que l'intérêt du parti est mis, là, au-dessus de l'intérêt général. « Partidaire » (ce terme nous a été appris par le Portugal, lors de la Révolution des oeilletons de 1974) dit la même chose.

Politique et cité

On entend souvent, lors de débats, des gens rappeler l'étymologie grecque de politique. Et de nous dire « la politique, c'est les affaires de la cité », opposant ça à la politique politicienne ou partisane. J'avoue que je n'ai jamais rien compris à cette opposition, et à l'intérêt de ce rappel rituel à l'étymologie. Ça fait savant ?

Par ailleurs, je pense que l'étymologie, là, couvre une erreur. Car la Cité, en grec, c'est une nation, un Etat, et non pas la ville d'aujourd'hui.

Il faudra demander des explications au prochain intervenant qui nous fera le coup de la polis (on n'attendra pas longtemps) et en profiter pour creuser la question.

Politique et comité de quartier

Que disons-nous quand nous disons que le comité de quartier est une instance civique, et ne fait pas de politique ?

1) Les gens qui composent le comité de quartier ne se réunissent pas en vertu d'une appartenance politique partisane commune, pour débattre des problèmes politiques de la ville (hormis ceux qui ont des conséquences dans leur quartier, j'y reviendrai), de la région, de l'Etat ou internationaux.

2) Quand nous disons « le comité de quartier ne fait pas de politique » d'abord c'est normatif, ça veut dire « on ne doit pas faire de politique au comité de quartier » et ensuite ça veut dire :

a) qu'on doit laisser au vestiaire les appartenances politiques, les débats partisans ;

b) qu'on doit se centrer, justement, sur les affaires propres au quartier, qui concernent tout le monde, pour chercher des solutions concrètes que n'importe quelle municipalité doit/peut mettre en œuvre quelle que soit sa couleur, qui ne demandent donc pas un changement politique pour être traitées, ou que nous pouvons mettre en œuvre nous-mêmes.

3) Ces problèmes « politiques » qui ont des conséquences dans le quartier, les membres du comité ne sont pas là pour les gérer ni administrativement ni financièrement, ils n'ont aucune légitimité pour ce faire, ils ne sont ni élus ni employés des élus, ils ne représentent qu'eux-mêmes, sur une base volontaire et bénévole (militante).

4) Les militants du comité de quartier se rassemblent sur la seule base de leur intérêt direct pour les affaires du quartier, parce qu'ils y vivent ou/et qu'ils y travaillent ou qu'ils le fréquentent régulièrement pour telle ou telle raison, ou qu'ils y ont des investissements (propriétaires d'immeubles, d'appartements, de commerces...).

5) Le comité de quartier est le seul lieu de confrontation systématique des idées concernant l'organisation de la vie publique (pour un espace limité) qui :

- ne réunit pas des gens ayant a priori des idéologies communes (ce qui se passe pour les partis, les mouvements, les associations, ...) ou des intérêts corporatifs communs (syndicats, union de copropriétaires) ;

- les réunit en vue de résultats concrets (ce que ne fait pas la famille, ou le bistrot, où il peut y avoir ce genre de rencontres).

Du fait que les gens y viennent sur la seule base de leur voisinage :

- les horizons divers, les idéologies différentes y sont représentés (en principe, parfois moins en pratique) ;

- ils n'y sont pas représentés pour s'exprimer en tant que tels mais pour s'accorder dans l'action et la réalisation d'objectifs limités. Les problèmes qu'ils examinent/veulent résoudre sont souvent des problèmes soit oubliables par les partis, les élus (parce qu'ils sont jugés trop peu importants) soit tels que les élus ne peuvent ni les voir ni les comprendre ni les traiter parce qu'ils demandent, pour ce faire, une connaissance extrêmement fine du contexte ; parce qu'ils demandent à la fois l'abandon complet des clichés a priori, des réponses élaborées ailleurs voire la ré-invention de principes (éthiques, politiques) qui semblent bien établis (en outre, ces problèmes changent sans cesse, et il faut suivre ces changements) ; parce qu'enfin ils exigent que les gens s'accordent les uns aux autres. Ce qui n'est possible que pour des objectifs limités, concrets, et ce qui fait souvent voler en éclats les restes d'idéologie a priori non rangés au vestiaire.

Tout cela fait que le comité de quartier :

- est un lieu privilégié d'apprentissage de l'écoute et du débat. Donc d'un aspect important de la vie démocratique ;

- de la fréquentation à la fois intellectuelle et pratique d'idées venant parfois des horizons les plus opposés à ses horizons propres ;

- de la limitation de la spéculation intellectuelle/politique et de ses corollaires (utopismes, extrémismes, mysticismes, manipulations...).

Citoyenneté, civique

Chaque fois que nous parlons de « civique », on n'a même pas fini sa phrase que beaucoup de gens ont déjà entendu « citoyen, citoyenneté ».

C'est la mode. Tout est citoyen. « Entreprise citoyenne » (qu'on m'explique ce que ça veut dire !), « économie citoyenne » (?), « politique citoyenne » (?), « culture citoyenne » (?), etc.

Ça fait des années que ça dure, et j'ai jamais compris ce que ça voulait dire. Ce que ça faisait, j'ai compris : cacher la misère d'une conception de la démocratie, cacher le civique, cacher le politique.

Deux débats très récents sur ce sujet : aux journées Castan, en décembre, avec Martine Boudet. La caricature. M'interrompant quand je parlais du civique, pour arguer de la citoyenneté. Encore plus récemment, au comité de quartier, avec Thierry Suaud, élu socialiste du canton, venu avec des camarades de sa section pour écouter le comité de quartier (mais lui s'est montré à l'écoute, justement, et après m'avoir laissé expliquer ce que j'explique ici, a reconnu avoir appris quelque chose qu'il n'avait jamais entendu dans le monde politique. Nul doute que cette notion de « civique » va, par lui, remonter aux instances nationales. On verra si c'est bien repris ou déformé. Ceci dit, je donne pas trois ans pour qu'un sociologue écrive un livre là-dessus).

La citoyenneté est de l'ordre du politique. On est citoyen français. « Citoyen toulousain », moins politique (mais il y a les élections municipales) et plus culturel. Et on ne dit pas « citoyen haut-garonnais » ou « citoyen midi-pyrénéen » malgré les élections et les lois. Par ailleurs, on dit « droits civiques » pour dire droits du citoyen. Ces droits civiques ne sont-ils pas des « droits politiques » ? Oui, mais vus dans l'exercice du citoyen. Mais quand on parle « d'esprit civique », on dit le bon esprit du bon citoyen. Qui fait preuve de « civisme ». Ambiguïtés. Confusions aussi. Entre « citoyen » comme personne ayant les droits politiques de son pays et « citoyen » comme personne ayant la « nationalité » du pays où il vit. Autre débat, peut-être.

Il me semble bien, qu'en français et en France (nous irons voir ailleurs une autre fois) et si l'on met à l'écart le débat citoyenneté/nationalité, il y a peu de clarté dans la différence citoyenneté/civique.

Nous aimerions en apporter, en s'appuyant sur notre expérience du comité de quartier :

Il me semble que la citoyenneté est toujours, directement, de l'ordre du politique. On met la citoyenneté en avant, parfois, pour l'opposer à la politique (partisane, politicienne) et pour revenir plus en amont à la responsabilité d'un sujet, le citoyen, antérieure aux partis, aux groupements. Appel à la responsabilité individuelle.

Le civique, par contre, s'il est aussi de l'ordre du politique, l'est indirectement, par un intermédiaire. Quel est cet intermédiaire que le citoyen/sujet, en rapport direct (armé de ses droits) avec la gestion et les gestionnaires de la vie publique, n'a pas ?

À mon sens, c'est une communauté, qui est cet intermédiaire.

C'est par l'intermédiaire d'une communauté que l'habitant en tant que tel se trouve confronté au politique. C'est en portant son souci d'abord sur une vie ensemble qu'il fait du civique.

On pourrait parler de « convivialité » comme souci premier des membres d'un comité de quartier, comme souci premier de l'exercice civique. Le terme est trop connoté de fêtes, bistrots, repas et autres pour, me semble-t-il, être utile (il s'agit trop d'un jugement de qualité - de vie - et pas assez d'une vision de la nature des faits). Le terme occitan *convivençia* (vivre ensemble) l'est moins, mais parce que moins utilisé, peut-être.

En fait c'est le terme de « concitoyenneté » qui me semble le plus à même de contribuer à la définition du civique. C'est l'attention directe des citoyens à leur concitoyenneté qui définit le civique. Se constituant ainsi en contre-pouvoir à l'exercice du pouvoir politique (partisan et/ou gestionnaire) donc, d'un certain côté, en contre-pouvoir à leur exercice de citoyens.

La concitoyenneté comme contre-pouvoir à la citoyenneté, voilà ce que mon raisonnement m'amène à écrire. Et, je répète, l'expérience d'Arnaud-Bernard (voir plus haut ce que j'ai dit sur les problèmes concrets faisait voler en éclats les idéologies a priori, quand il faut trouver une solution immédiate). Le civique est aussi, dans mon esprit, le lieu de l'exercice de la concitoyenneté active, qui s'oppose à l'état, passif, de citoyens co-habitant la même cité, la même nation, le même quartier. Et que la politique met plus souvent en branle comme citoyens que comme concitoyens.

Civique et démocratie participative

On voit par là ce qui pêche dans l'expression « démocratie participative ». Elle n'existe que par son opposition formelle à « démocratie représentative » et à l'idée floue qu'elle promeut, la participation. Mais voter c'est déjà participer. Et ne pas voter ou voter blanc aussi. En fait cette « participation » invoquée reste nébuleuse -sympathique- tant qu'elle ne définit pas le mode et les règles de participation. À part plus de manifs (mais il y en a toujours eu) je ne vois de neuf que les conseils consultatifs de quartier, lancés par la gauche au pouvoir (appuyée par les Verts et l'extrême-gauche) qui me semblent (on a déjà commencé à l'analyser dans ce bulletin) une régression. Ce n'est pas un hasard si, lors des élections municipales, cette idée a été défendue par la liste Simon (avec toutes sortes de considérations sur le lointain Porto Alegre, tarte à la crème de tous les vendeurs de vent) sans un seul mot (quel mépris) pour les combats concrets, enracinés depuis longtemps, des comités de quartier toulousains. Mais c'est vrai que leur proximité, leur sérieux, ce qu'ils demandent de travail et de persévérance ne fait pas « bander » les romantiques (supporter les vieilles dames qui se battent contre les crottes de chiens et les tags, c'est « trop ») (la révolution supprimera ces petits problèmes par magie). Et aujourd'hui l'équipe municipale a trouvé avec ses Conseils le moyen - croit-elle - d'enterrer les comités.

Le civique est à mon sens le seul concept qui peut définir le contenu de cette fameuse « démocratie participative ». Dont on n'a plus à parler, si on sait, expliquer le civique par la concitoyenneté et l'idée de concitoyenneté comme contre-pouvoir à la citoyenneté. Notion beaucoup plus explicite, et qui définit la nature et les règles du combat.

Même chose pour « démocratie de proximité » (la république était un progrès, qui a éloigné les pouvoirs). Cela ne veut rien dire (ou tout, ce qui

revient au même) si on ne dit pas précisément où, comment, par qui, contre qui, contre quoi, elle s'exerce. Nous parlons de civique, et de démocratie tout court.

Pause et lumières nouvelles

Je ne vais pas plus loin pour le moment car un éclairage me tombe dessus. Un article de Benveniste (fameux linguiste du XX^{siècle}, que j'ai découvert grâce à H. Meschonnic) qu'on dirait écrit pour nous. Comme si Benveniste nous avait patiemment écouté pendant 20 ans et venait nous dire: « je vais vous expliquer en quoi vous avez raison et les limites de vos raisonnements ». Mais en fait cet article est bien antérieur à l'existence même de notre comité : il a été publié en 1974 dans *Problèmes de linguistique générale* (éd. Gallimard, Paris) qui rassemble des articles publiés entre 1965 et 1972. Cet article qui ruine « la vue traditionnelle de la langue miroir de la société », vise à montrer, c'est sa conclusion, que « toute l'histoire lexicale et conceptuelle de la pensée politique est encore à découvrir ». Notre pensée politique est marquée par notre langage, son archéologie est aussi affaire de comprendre les étymologies et le fonctionnement des notions. On croit dire ce qu'on veut, clairement, et on dit ce que nous fait dire notre langue/culture : on croit penser, et c'est une tradition de clichés qui pense pour nous.

Civis et politis

La notion de cité. *Civitas* en latin. *Civitas*, l'abstrait en *-tas* de *civis*. Simple.

« Mais que signifie *civis* ? Y a-t-il lieu de contester le sens de « citoyen » donné toujours et partout à *civis* ? Oui il le faut ! » dit Benveniste. Et il nous montre que c'est une erreur. Un cliché multiséculaire. L'analyse des textes

et latins montre que *civis* veut toujours dire « concitoyen ». Que puisque *civis* est le terme premier, d'où on tire *civitas*, la notion de citoyen ne veut rien qu'exprimer sans référence à la cité, et que concitoyen, au sens de celui-qui-demeure-dans-le-même-endroit-que-moi est premier, On est le *civis* d'un autre *civis* avant d'être *civis* d'une certaine ville. D'où *civitas* cité, est l'ensemble des concitoyens. Non des citoyens.

En grec, la formation est contraire. C'est de *polis* la ville « Etat, corps abstrait, source de l'autorité, indépendant des hommes ». Le *politis* est membre de la *polis*, qui y participe de droit.

Résumé : « Dans le modèle latin, le terme primaire est celui qui qualifie l'homme en une certaine relation mutuelle, *civis*. Il a engendré le dérivé abstrait *civitas*, nom de collectivité. Dans le modèle grec, le terme primaire est celui de l'entité abstraite *polis*. Il a engendré le dérivé *politis*, désignant le participant humain. Ces deux notions, *civitas* et *polis*, si voisines, pareilles et pour ainsi dire interchangeable dans la représentation qu'en donne l'humanisme traditionnel, se construisent en réalité à l'inverse l'une de l'autre. Cette conclusion, fruit d'une analyse interne, devrait être le point de départ d'une nouvelle étude comparée des institutions mêmes » (p. 279).

On voit à quel point cet article vient aider nos intuitions et nos pratiques empiriques. Ce que nous sentions confusément de par notre expérience, la nécessaire distinction entre civique et politique, que personne (hommes politiques, intellectuels, professeurs de Sciences-Po, prof à l'ENA) ne fait autour de nous, est justifiée par cette analyse. Et il semble bien - soyons modestes ! - que nous nous inscrivions de fait, en pionniers dans cette « nouvelle étude comparée des institutions » que Benveniste appelle de ses vœux. Saurons-nous approfondir ? Nous attendons les contributions de tous. Et les critiques qui pourraient nous montrer que nous nous égarrons seront les bienvenues.

Claude Sicre

Président du Carrefour culturel Arnaud-Bernard

Texte publié dans le bulletin n° 64 (mars 2003)
du Comité de quartier Arnaud-Bernard.

p.s.1 : article fait au fil de la plume. Je pourrais peut-être le synthétiser, le dire mieux. Mais quel journal, quelle revue le prendrait ? *La Dépêche* n'est pas mûre pour ces réflexions, ni les revues toulousaines. Hélas. Le Bulletin du comité de quartier ne doit pas avoir peur d'être lu à l'ENA.

p.s.2 : des étudiants de Sciences-Po Toulouse m'ont contacté pour une intervention à ce sujet à leur école.